suissetecmag

« Cap sur Abu Dhabi »

Marcel Wyss, installateur sanitaire, est fin prêt pour les WorldSkills.

› Page 10

NOUS, LES TECHNICIENS DU BÂTIMENT.

Sécurité au travail

Christian Mahrer à la tête du nouveau service

Le département Technique et gestion d'entreprise compte désormais un service dévolu à la sécurité au travail. Son responsable, Christian Mahrer, a pris ses fonctions au sein de suissetec le 1er septembre dernier. Après un apprentissage d'électromécanicien, il a notamment suivi une formation d'ingénieur de sécurité. Il a une large connaissance de différentes solutions de branche en matière de sécurité au travail et de protection de la santé. Agé de 49 ans, Christian Mahrer est marié et père de deux enfants. Il vit à Möhlin AG.

Ventilation | climatisation | froid

Gregor Mangold, nouveau responsable du domaine

Début mai, Gregor Mangold a pris les rênes du domaine Ventilation | climatisation | froid chez suissetec. Après un apprentissage de monteur d'installations de refroidissement, il a suivi une formation de spécialiste d'exploitation puis d'agent technico-commercial. Avant de rejoindre notre association, Gregor Mangold occupait une fonction dirigeante auprès d'un important fabricant de systèmes industriels, de chauffage et de refroidissement. Il a donc également de solides connaissances en matière de chauffage. Âgé de 52 ans, il est marié et père de cinq enfants. Toute la famille habite à Ballwil LU.

Les habitants de Lovikopé, au Togo, ont enfin accès à suffisamment d'eau potable, même pendant la saison sèche.

Preisig AG s'engage pour les pays en développement

De l'eau potable pour les habitants de Lovikopé

A l'occasion de son 75e anniversaire en 2008, l'entreprise membre Preisig AG a décidé de s'engager dans des projets d'aide aux pays en développement. Objectif : faciliter l'accès de la population à l'eau potable et à des installations sanitaires dignes de ce nom. En près de dix ans, elle a mené à terme quatre projets en Uganda, au Pérou et au Togo. Un autre est actuellement en préparation au Cameroun. Au Togo, Preisig AG a réalisé fin 2016 une nouvelle installation d'eau potable à Lovikopé, où elle avait déjà construit des toilettes pour l'école locale.
Comme le soulignent les responsables de l'entreprise, il n'est pas facile de trouver des projets qui, outre des dons financiers, impliquent la participation des autochtones à leur mise en œuvre. Or, c'est précisément ce qui fait la différence en matière de développement durable. (baud)

INFO

Vous trouverez de plus amples informations sur ces projets à l'adresse : www.preisig.ch/service/entwicklungsprojekte

suissetec

Editeur : Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
Rédaction : Annina Keller (kea), Marcel Baud (baud), Martina Bieler (biem)
Contact : suissetec, Auf der Mauer 11, Case postale, 8021 Zurich
Téléphone +41 43 244 73 00, fax +41 43 244 73 79
kommunikation@suissetec.ch, www.suissetec.ch
Concept/réalisation : Linkgroup AG, Zurich, www.linkgroup.ch
Direction artistique : Joschko Hammermann, Anna-Pia Link
Impression : Printgraphic AG, Berne, www.printgraphic.ch
Tirage : allemand : 2700 ex., français : 700 ex.
Remarque : Par souci de lisibilité, cette publication utilise par endroits le masculin comme une forme générique pour se référer aux deux sexes.
Toute reproduction technique (même partielle) des textes et photos est soumise à l'autorisation expresse de l'éditeur.
Couverture : Severin Novacki. Marcel Wyss, candidat aux WorldSkills 2017 à Abu Dhabi dans la catégorie « Plumbing & Heating ».

ClimatePartner°
climatiquement neutre
Impression | ID 11017-1709-1001

La sécurité au travail, une question fondamentale

Chère lectrice, cher lecteur,

Pour tout employeur, la sécurité au travail devrait être une priorité. En effet, la plupart des accidents professionnels sont synonymes de

souffrances, et parfois même de tragédies. Ils impliquent en outre des absences qui se répercutent sur le bon fonctionnement et le résultat des entreprises. A cela s'ajoutent également les pertes financières entraînées par le système de malus de la SUVA.
Comme d'autres associations professionnelles, suissetec proposait jusqu'à présent BATISEC comme solution pour la sécurité au travail. Or, celle-ci ne faisait pas l'unanimité auprès de nos membres : certains en étaient satisfaits tandis que d'autres n'en ont jamais été convaincus. Les problèmes au sein de BATISEC ont depuis été résolus et une nouvelle présidence veille à lui faire prendre un nouveau départ. Ce modèle reste donc à la disposition des membres suissetec.
Personnellement, j'ai toujours regretté que la solution BATISEC ne soit pas plus spécifique aux différents domaines de la technique du bâtiment. Après tout, la sécurité au travail ne recouvre pas les mêmes aspects dans une entreprise de ferblanterie que dans une entreprise de ventilation.
Sur la base de ces réflexions, nous sommes arrivés à la conclusion que les domaines représentés par suissetec avaient besoin d'une solution axée sur leurs particularités. Pendant une année, un groupe de travail a ainsi élaboré un modèle qui entrera en vigueur dès janvier 2018. Celui-ci apportera une réelle plus-value à votre entreprise. Le thème de la sécurité au travail ne sera plus traité de manière générique mais spécifique. La nouvelle solution de branche intégrera une évaluation des risques de votre entreprise et des cours (cours de base, remise à niveau, travail pratique) permettant d'obtenir un certificat de la SUVA. Ce certificat est de plus en plus demandé lors de la soumission d'offres (et pas seulement dans le cadre des marchés publics).
Vous trouverez de plus amples informations sur le nouveau modèle dans l'article à la page 20. Je vous encourage vivement à vous y affilier !

Hans-Peter Kaufmann
Directeur de suissetec

En 2017, ce sont cinq femmes qui ont obtenu leur diplôme de maîtrise. Parmi elles, Iren Sprecher, que nous avons rencontrée. La jeune professionnelle n'a aucun doute : « Le métier de ferblantier convient aussi bien aux femmes qu'aux hommes. »

› **Page 8**

Remise des diplômes 4
Une tradition pour Daniel Huser

Assemblée des délégués 6
Non à la concurrence des entreprises paraétatiques

WorldSkills 10
Marcel Wyss en pleine préparation

Subventions à la formation 12
Petit guide sur le nouveau système

Révision des formations initiales 14
Interview de Dietmar Eglseder

Café-croissants chez... 18
Kämpfer AG

Sécurité au travail 20
Solution de branche dès 2018

Offres 23

Photos : Nicola Pitaro

Diplôme fédéral en poche

Evénement incontournable de l'année, le congrès suissetec a eu lieu fin juin à Flims dans la Waldhaus Arena. La cérémonie de remise des diplômes a constitué le temps fort de la soirée de gala, à laquelle ont participé 570 invités.

Marcel Baud

«Voici à présent l'une de mes tâches préférées en tant que président central de suissetec.» C'est par ces mots que Daniel Huser a ouvert la cérémonie de remise des diplômes lors de la soirée de gala. «Grâce à des spécialistes hautement qualifiés comme vous, je suis convaincu que nous saurons relever le défi que constitue l'assainissement de la Suisse», a-t-il déclaré lors de son discours.

Cette année, cinq femmes figuraient parmi les 108 candidats qui ont réussi leur examen final en mars dernier et décroché leur diplôme fédéral. Il s'agit plus précisément de trois projeteuses sanitaires, d'une maître sanitaire et d'une maître ferblantière. Notons d'ailleurs que cette dernière a particulièrement brillé puisqu'elle a obtenu la meilleure note dans son domaine (voir l'article à la page 8). Comme l'a

Ambiance Broadway avec le groupe «The Mountain Rat Pack».

Daniel Huser, président central de suissetec, offre une montre IWC à Michael Weibel, l'un des meilleurs diplômés.

relevé Daniel Huser, ces cinq techniciennes du bâtiment prouvent que la branche offre également de belles perspectives aux femmes.
De son côté, Max Siegenthaler, président de la commission assurance qualité, a souligné le rôle de modèle des nouveaux diplômés ainsi que leurs responsabilités dans la transmission des connaissances. Il les a d'ailleurs encouragés à s'engager en faveur de la relève: «C'est en soutenant les jeunes que vous pourrez renforcer la branche.»

Une montre IWC pour les meilleurs

Dans l'ensemble, 17 maîtres chauffagistes, 48 maîtres sanitaires, 16 maîtres ferblantiers et 27 projeteurs sanitaires ont obtenu leur diplôme fédéral en 2017. suissetec a récompensé les meilleurs candidats de chaque domaine en leur offrant une montre IWC qu'ils ont pu choisir personnellement avant la remise des diplômes (voir l'article à la page 22). Il s'agit des diplômés suivants: Marco Bachofner, Lyss BE, et Michael Weibel, Illgau SZ, maîtres chauffagistes (note globale de 5,3); Noé Baumann, Weinfelden TG, et Reto Pfister, Winznau SO, maîtres sanitaires (note globale de 5,6); Kevin Schürch, Thörigen BE, projeteur sanitaire (note globale de 5,5); Iren Sprecher, Castiel GR, et Raymond Mamié, Seedorf UR, maîtres ferblantiers (note globale de 5).

INFO

Noms de tous les diplômés: www.suissetec.ch/absolventen
Galerie photos de la soirée de gala, du congrès et de l'excursion: www.suissetec.ch/kongress

Une magnifique journée

Excursion et retrouvailles

Après la soirée de gala, plus de 200 personnes ont participé à la traditionnelle excursion du samedi. Au programme figurait une visite des célèbres gorges de la Viamala ainsi que du musée de la forteresse de Crestawald, construite dans la montagne au début de la Seconde Guerre mondiale.
Le repas qui a suivi à Splügen-Tambo a donné lieu à de belles retrouvailles: il y a 40 ans presque jour pour jour, Werner Herzog, de Zurich, Martin Krättli, de Neftenbach, et Daniel Ducret, de Vevey, recevaient leur diplôme de maîtrise à l'hôtel Waldhaus de Flims. En souvenir et en référence au lieu, le directeur Hans-Peter Kaufmann et le président central Daniel Huser leur ont offert un fac-similé d'un bordereau de transport par muletier datant de 1757.

Photos: Marcel Baud

Les impressionnantes gorges de la Viamala.

Hans-Peter Kaufmann (à g.) et Daniel Huser (à dr.) entourent Daniel Ducret, Martin Krättli et Werner Herzog (de g. à dr.). Tous trois ont reçu leur diplôme de maîtrise il y a 40 ans à Flims.

Assemblée des délégués de printemps

Cette année, l'assemblée des délégués de printemps de suissetec s'est tenue le 23 juin à l'hôtel Waldhaus de Flims. Le président central Daniel Huser et le directeur Hans-Peter Kaufmann ont profité de cette occasion pour souligner l'engagement de l'association contre la concurrence croissante exercée par les entreprises paraétatiques.

Marcel Baud

Photos : Nicola Pitaro

L'assemblée de printemps a réuni 95 délégués (représentant 161 voix). Ceux-ci ont approuvé les comptes 2016 et donné leur accord à deux motions du département de la formation (adaptation des ordonnances sur la formation de constructeur d'installations de ventilation CFC et de projeteur en technique du bâtiment CFC).

Les délégués avaient également reçu une prise de position concernant les activités des entreprises paraétatiques. L'association y expose clairement sa désapprobation face aux pratiques des entreprises paraétatiques ainsi que les mesures qu'elle entend mettre en place. Elle souhaite notamment renforcer son engagement politique et a constitué pour ce faire un groupe d'experts, qui travaille actuellement sur une solution. La motion qui en découlera présentera les moyens financiers nécessaires et sera soumise aux délégués à l'assemblée d'automne.

Dans ce contexte, la direction de suissetec compte sur l'aide des sections et leur action à l'échelle cantonale. La situation ne peut en effet pas être traitée uniquement au niveau fédéral. Patrice Cordonier, président de suissetec Valais romand, n'a pas manqué de souligner le soutien des sections latines. En leur nom, il s'est clairement exprimé en faveur de l'opération menée contre la concurrence des entreprises paraétatiques et de la mise à disposition des fonds nécessaires.

Des finances saines

Viktor Scharegg, vice-président du comité et responsable des finances, a pu présenter des chiffres réjouissants pour l'exercice 2016. Au lieu de la perte budgétée de 23 700 francs, l'association a réalisé un bénéfice de 35 530 francs. Les produits d'exploitation ont quant à eux atteint 31,2 millions. Le bon résultat est notamment dû aux placements réalisés par suissetec. Leur rendement net s'est élevé à 3,07 % (5,08 % en moyenne pour les cinq dernières années), et ce pour un taux d'intérêt historiquement bas.

Par ailleurs, le nombre de membres a augmenté et s'élève à présent à 41 entreprises.

Nouveaux supports de communication

Au premier semestre 2016, suissetec a poursuivi l'uniformisation de son image. Dans son exposé, Annina Keller, responsable de la communication, a ainsi évoqué le remaniement du site Internet et l'introduction de nouveaux canaux tels que Snapchat.

De manière générale, l'accent est mis sur la nouvelle campagne en faveur de la relève, dont les supports ont été harmonisés. Une nouvelle brochure ainsi que des fiches sur les métiers ont ainsi été réalisées.

De nouveaux stands ont en outre été conçus pour les foires professionnelles. Ils ont été présentés pour la première fois lors de l'assemblée. Les parois rétroéclairées affichant les divers sujets sont disponibles en différentes largeurs auprès du secrétariat central à Zurich. Egalement prévu pour les manifestations, un jeu de réalité virtuelle a été développé. Il fait référence à la séquence d'ouverture du clip vidéo, où une cuvette de WC est lancée à travers une vitre.

Les 95 délégués présents à l'assemblée de printemps représentaient 161 voix.

Hans-Peter Kaufmann (en haut) a demandé aux sections de soutenir l'association dans son combat contre la concurrence déloyale des entreprises paraétatiques. Il sait pouvoir compter sur l'engagement des représentants romands, comme l'a confirmé Patrice Cordonier, président de suissetec Valais romand.

Défi relevé haut la main

Photos : Nicola Pitaro

Iren Sprecher a reçu son diplôme de maître ferblantière lors du congrès suissetec à Flims. En Suisse, c'est seulement la troisième ferblantière à décrocher un diplôme fédéral. De quoi être fière. Nous l'avons rencontrée dans l'entreprise de son père, Markus Sprecher, à Castiel GR, un petit village entre Coire et Arosa.

Martina Bieler

Apprentissage, brevet, maîtrise : Iren Sprecher a rapidement franchi ces trois étapes. Elle a reçu son diplôme de maître ferblantière en juin dernier, à seulement 22 ans. Le fait d'enchaîner les formations n'était pas le fruit d'une décision mûrement réfléchie. « Cela s'est donné comme ça », explique-t-elle. « Une fois mon CFC en poche, j'avais toujours la pêche. J'ai donc fait mon brevet. »

Et l'énergie était aussi au rendez-vous après l'examen professionnel. « Certains camarades de ma classe de Lostorf voulaient se lancer directement dans la maîtrise », explique-t-elle. « On s'est donc motivés les uns les autres à continuer deux années supplémentaires. » Assumer parallèlement le travail et la formation continue a parfois été difficile. Sans compter les trajets en voiture entre son domicile dans les Grisons et le centre de formation de Lostorf, qu'elle a faits d'innombrables fois le lundi matin et le vendredi soir. Avec tout cela, plus beaucoup de temps pour les loisirs. Durant cette période, l'esprit de cohésion de sa classe et le fait d'avancer ensemble vers un objectif commun l'ont beaucoup aidée. « Merci à mes camarades de classe, ce sont les meilleurs ! »

Tu veux faire quoi plus tard ?

Iren Sprecher s'est intéressée très tôt au métier de ferblantier. Par rapport à ses deux sœurs aînées, elle était souvent dans l'atelier de son père. Elle se souvient en particulier de la visite d'un conseiller en orientation professionnelle lorsqu'elle était à l'école secondaire à Coire. Il avait demandé à tous les élèves de sa classe ce qu'ils voulaient faire plus tard. Chacun devait écrire trois métiers sur un papier. Iren Sprecher avait indiqué une seule profession : ferblantière. « Aucun autre métier ne m'était venu en tête », explique-t-elle en rigolant. Dès le départ, elle savait quelle voie suivre. Sans attendre, elle a donc effectué son apprentissage chez Dorn AG, à Coire. Aujourd'hui, elle travaille dans l'entreprise de son père.

Un duo gagnant

Père et fille travaillent ensemble depuis quelques années, avec le soutien de Madame Sprecher, aussi active dans l'entreprise. Comme l'explique Markus Sprecher, cette situation ne pèse aucunement sur les relations familiales : « Nous avons de bons rapports. Nous discutons tout de suite des problèmes et les résolvons de manière constructive. Il est rare que les choses traînent et ne soient réglées que plus tard. » Le duo se complète très bien : Markus Sprecher amène son expérience du métier et Iren apporte de nouveaux éléments qu'elle a appris dans le cadre de sa formation.

Une femme sur les toits ?

Une question s'impose : comment Iren Sprecher vit-elle le fait de travailler dans un univers majoritairement masculin ? « Cela n'a jamais été un problème », explique la jeune ferblantière. A l'école professionnelle déjà, elle était bien intégrée et acceptée. Elle ne s'en est donc jamais souciée. « Il est clair que l'on m'a parfois regardée bizarrement. Surtout pour les gens qui ne travaillent pas sur le chantier, voir une femme sur un toit peut surprendre. Mais ensuite ils trouvent souvent cela plutôt cool. » Tout le monde se connaît bien dans la région et, avec le temps, plus personne ne s'étonne de voir une femme ferblantière.

« Un jour, un collègue a voulu m'aider à porter du matériel sur le chantier », raconte-t-elle. Un regard a suffi pour qu'il se ravise. « Le métier de ferblantier convient aussi bien aux femmes qu'aux hommes. » Sa condition physique n'est jamais un obstacle ; elle se débrouille toujours, même si cela signifie parfois faire un aller-retour de plus. En ferblanterie, la précision et la dextérité sont aussi très importantes. « Et les femmes sont réputées pour cela ! », déclare-t-elle en riant.

Une ferblantière engagée

Lorsqu'elle en parle, cela ne fait aucun doute : Iren Sprecher est passionnée par sa profession.

Iren Sprecher en pleine concentration.

« J'aime la diversité de mon métier. » Travail de bureau, prise de mesures et montage sur le chantier, préparatifs en atelier : ses activités sont effectivement très variées. Elle s'est par exemple chargée des travaux sur un mayen, un vrai plaisir pour cette amatrice de nature. Il lui tient par ailleurs à cœur de motiver les jeunes pour le métier de ferblantier, selon elle mal connu. « Notre savoir-faire est indispensable et c'est notre devoir de veiller à maintenir un haut niveau. » Elle s'engage donc personnellement, notamment lors de la foire de Coire, où elle a informé des jeunes et leurs parents sur la profession de ferblantier.

Une chose est sûre : depuis la visite du conseiller en orientation professionnelle jusqu'à aujourd'hui, l'intérêt d'Iren Sprecher pour le métier est intact. ‹

Des modèles à suivre

En plus d'Iren Sprecher, quatre autres techniciennes du bâtiment ont obtenu leur diplôme fédéral cette année : une maître sanitaire et trois projeteuses sanitaires. Jamais autant de candidates n'avaient décroché la maîtrise. Et ce n'est qu'un début. Espérons que ces exemples inspireront d'autres jeunes femmes et les inciteront à se former dans la technique du bâtiment.

Donner le meilleur de soi

Marcel Wyss (à g.) peut compter sur le soutien de son employeur Marcel Fischer.

Photo : Severin Novacki

Du 15 au 18 octobre, Marcel Wyss participera aux WorldSkills d'Abu Dhabi dans la catégorie « Plumbing & Heating ». En amont, l'installateur sanitaire aura consacré une septantaine de jours à s'entraîner en vue de la compétition. Car lorsqu'il se fixe un objectif, le jeune professionnel met toutes les chances de son côté.

Marcel Baud

Marcel Wyss a grandi dans la ferme familiale à Grindelwald. D'aussi loin qu'il se souvienne, il a toujours montré une grande habileté manuelle. Avec un grand-père et un arrière-grand-père autrefois actifs dans la branche, il a très vite opté pour un apprentissage d'installateur sanitaire, qu'il a également effectué à Grindelwald auprès de l'entreprise Marcel Fischer. Les capacités supérieures à la moyenne du jeune homme n'ont pas tardé à impressionner son formateur comme son instructeur aux cours interentreprises. Toujours en avance dans les exercices, il recevait des tâches supplémentaires pour s'occuper. C'est d'ailleurs son instructeur qui a motivé Marcel Wyss à participer aux championnats suisses au terme de son apprentissage. Inscrit à l'édition 2016 de Zurich, il y a gagné la médaille d'or.

A cette époque, il a entendu pour la première fois parler des WorldSkills, mais sans trop y croire. En effet, il n'aurait jamais pensé être celui qui représenterait les couleurs de la Suisse lors de ce concours international. Une fois les épreuves éliminatoires gagnées en novembre 2016, il a commencé à réaliser qu'il s'envolerait bien pour les Emirats arabes unis.

Un programme bien chargé

Lorsqu'on lui demande quelles sont ses ambitions, le jeune homme de 19 ans répond tout simplement qu'il veut donner le meilleur de lui-même. Le défi est encore plus grand pour les Mondiaux que pour les championnats suisses, ce qui implique une préparation en conséquence. Jusqu'à son départ pour Abu Dhabi le 8 octobre prochain, il aura passé quelque 72 jours à s'entraîner auprès de suissetec et en entreprise. Il aura également participé à différents événements organisés par la fondation nationale SwissSkills, qui encadre les candidats de tous les métiers avant et pendant le concours. L'occasion notamment d'apprendre à gérer l'attention médiatique. « Ce n'est pas vraiment mon truc », avoue Marcel Wyss, même si être sous le feu des projecteurs ne le perturbe pas plus que cela.

Flexibilité de mise

Outre des séances d'entraînement au centre de formation suissetec de Lostorf avec ses deux coaches, Markus Niederer et Florian Müller, Marcel Wyss a également participé à des épreuves préparatoires dans d'autres pays. Après la Russie, où il se présentait hors compétition mais où il a reçu une très bonne évaluation, il s'est mesuré avec succès en Allemagne à des concurrents allemand, britannique, autrichien, mongolien et italien.

« Les atouts de Marcel Wyss sont sa rapidité, sa précision et sa compréhension des plans. »

Markus Niederer

Selon Markus Niederer, qui officie depuis 2013 comme chef expert dans le cadre des WorldSkills, les principaux atouts de son protégé sont sa rapidité, sa précision et sa compréhension des plans. Lorsque l'on sait que près de 30 % des épreuves déjà connues sont changées peu de temps avant le début de la compétition, une certaine flexibilité est de mise. Aucun problème pour Marcel Wyss, qui a jonglé pendant des années entre son apprentissage et un job de conducteur de tractopelle dans une carrière et une gravière.

Un soutien indispensable

Pour les candidats, une participation aux WorldSkills n'est envisageable qu'avec le soutien de leur employeur. Nul besoin de préciser que Marcel Wyss peut compter sur son patron mais aussi sur tous ses collègues. Ainsi, il dispose du temps comme des locaux nécessaires pour se perfectionner dans les disciplines jugées indispensables par ses coaches, telles que le brasage et le cintrage. En général, Marcel Wyss y travaille ses techniques de façonnage puis s'entraîne au montage en applique à Lostorf.

Concernant son prochain voyage au Moyen-Orient, loin de ses montagnes, Marcel Wyss ne s'inquiète pas trop. Travailler face à un public ne lui fait pas peur non plus. Il se réjouit plutôt que sa famille et plusieurs collègues puissent venir l'encourager sur place à Abu Dhabi.

Parmi ses 29 concurrents, il se méfie surtout des candidats de pays germanophones, où le système de formation est similaire au modèle suisse. Cela dit, il est fort possible que son rythme de travail fasse la différence et que le temps gagné lui permette de fignoler son ouvrage sur la dernière ligne droite et de remporter les dixièmes de point décisifs.

De toute façon, quel que soit le résultat final, l'important pour Marcel Wyss est de se donner à fond. ‹

Nouveau système de financement

Dorénavant, le financement des formations menant au brevet ou au diplôme fédéral sera axé sur la personne et directement subventionné par la Confédération. Le schéma ci-dessous illustre les points à retenir et les démarches à effectuer.

Etablissement de la facture

par le centre de formation, obligatoirement au nom du candidat et non de l'entreprise

Inscription à une formation menant au brevet/diplôme fédéral

suissetec.ch/bildungsgaenge

Centre de formation suissetec de Colombier

Dès le 1er juillet 2017

Carole Rocchetti
032 843 49 52

Contrat de formation

entre l'employeur et le candidat. Les conditions de prise en charge des coûts par l'employeur y sont fixées.

Paiement par le chef

Possibilité de paiement échelonné

Paiement par le candidat

Possibilité de paiement échelonné

Paiement de la somme totale

Une fois la totalité de la somme réglée, le candidat reçoit une attestation de paiement.

Attestation de paiement

au candidat

Début de la formation

Décision d'examen

au candidat

Examen professionnel

Frais de cours
(supports de cours inclus)
- **3000.–** suissetec*
- **2000.–** CPN**
- **????.–** subventions fédérales***

CHF

Examen professionnel supérieur

Frais de cours
(supports de cours inclus)
- **5000.–** suissetec*
- **3500.–** CPN**
- **????.–** subventions fédérales***

CHF

60 jours au maximum après réception du paiement

Remboursement suissetec / CPN

Dès que le candidat a payé une somme supérieure aux contributions suissetec et CPN, celles-ci lui sont remboursées.

Examen

Inscription et présence – mais pas réussite – obligatoires pour bénéficer des subventions fédérales

Dès le 1er janvier 2018

Demande de subventions fédérales

Pour ce faire, attestation de paiement et décision d'examen nécessaires
sefri.admin.ch

Versement

des subventions fédérales***
au candidat

* Membres suissetec et leurs employés

** Ne s'applique qu'aux candidats soumis à la CCT de la branche suisse de la technique du bâtiment et donc pas aux candidats des cantons de VD, du VS et de GE

*** Le montant des subventions fédérales n'a pas encore été fixé.

En bonne voie

L'assemblée des délégués d'automne 2015 a approuvé la prolongation de la durée de l'apprentissage de trois à quatre ans pour les métiers d'installateur sanitaire CFC, d'installateur en chauffage CFC et de ferblantier CFC. La formation de constructeur d'installations de ventilation CFC demeure quant à elle fixée à trois ans, mais sera à l'avenir séparée en deux orientations : montage et production. Aujourd'hui, plus d'un an et demi après le feu vert des délégués, les travaux liés aux nouveaux plans de formation battent leur plein. Une commission de révision réunissant des spécialistes issus de tous les lieux de formation a été constituée pour chaque métier. Pour en savoir plus, nous avons rencontré Dietmar Eglseder, responsable de la formation professionnelle initiale chez suissetec, qui supervise la révision en tant que chef de projet.

Interview : Marcel Baud

Dietmar Eglseder, la révision totale de quatre métiers est un projet énorme. Comment l'avez-vous abordé ?
Au départ, il était difficile de savoir ce qui nous attendait ainsi que d'évaluer le temps et les ressources nécessaires. Mais nous étions conscients que nous serions confrontés à quelques imprévus et incertitudes. Car, comme l'expérience le montre, aucun processus de révision ne se ressemble. Les exigences légales et formelles ont beaucoup évolué. Et de nombreux protagonistes entrent en jeu : les représentants des trois lieux de formation (entreprises formatrices, écoles professionnelles et centres de cours interentreprises), les cantons et divers offices fédéraux, dont le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

Le SEFRI joue un rôle particulièrement important.
Effectivement. C'est le SEFRI qui a le dernier mot concernant les ordonnances sur la formation, qui définissent le cadre légal. Par ailleurs, le SEFRI soutient l'ensemble du processus en fournissant un guide. Néanmoins, de nombreuses exceptions propres au métier et à l'association doivent être prises en compte.

A quel stade se trouve la révision ?
Elle est en bonne voie. Le processus compte plusieurs étapes. Nous avons d'abord dû déposer auprès du SEFRI une motion (ticket provisoire) pour la prolongation de la durée de l'apprentissage. Celle-ci a été approuvée et nous avons pu débuter concrètement les travaux liés à la révision. Nous nous trouvons à présent dans cette phase, qui comprend de nombreux ateliers et séances. Suivra ensuite la procédure d'audition (consultation). Toutes les entreprises membres seront alors invitées à prendre position. Si certains points des formations initiales révisées sont contestés, ceux-ci seront une nouvelle fois discutés. Il ne devrait cependant pas y avoir trop de problèmes car nous intégrons les parties prenantes dès l'élaboration des documents, et pas seulement au stade de l'audition. Dès que les projets des nouveaux plans et ordonnances de formation seront approuvés de notre côté, ils seront soumis au SEFRI. Les nouveaux plans de formation entreront en vigueur en 2019 pour les constructeurs d'installations de ventilation, et en 2020 pour les autres métiers de montage.

Selon vous, quel est le principal défi dans le cadre de ce projet ?
Jusqu'ici les plans de formation étaient structurés par branches. La révision totale implique d'orienter les nouveaux plans de formation d'après des compétences dites opérationnelles. C'est un véritable changement de paradigme, donc un grand défi mais aussi une opportunité. Peu d'associations ont sauté le pas dans le paysage de la formation professionnelle suisse. Nous faisons en quelque sorte office de pionniers.

« Nous nous sommes demandé : que doivent savoir faire les apprentis ? Et que faut-il pour atteindre cet objectif ? »

Dietmar Eglseder

Est-ce que cela signifie aussi que vous êtes repartis de zéro ?
Oui, absolument. Lors de l'élaboration, nous avons laissé exprès de côté les documents existants. Ce n'est qu'à la fin que nous regarderons les anciens plans de formation, mais seulement pour nous assurer que nous couvrons effectivement tous les thèmes pertinents. Les nouveaux plans de formation ne seront donc pas simplement une version actualisée et étoffée des anciens documents. Il s'agit d'une nouvelle approche et d'une réflexion sur les exigences que nos professionnels devront remplir à l'avenir.

Photos : Patrick Lüthy/Illustration : André Gottschalk

Comment procédez-vous pour mettre en œuvre cette nouvelle approche ?
En premier lieu, nous avons défini les compétences opérationnelles de chaque métier afin d'établir des profils d'activités. Le but est de répondre concrètement à des questions comme : que doivent maîtriser les installateurs sanitaires et en chauffage après un apprentissage de quatre ans ? Quels éléments doit pouvoir appliquer un ferblantier durant sa première semaine de travail après son apprentissage ? Nous avons à présent évalué toutes les compétences opérationnelles et sélectionné 25 à 30 activités par profil.

... qui correspondent à la pratique actuelle ?
Avant de débuter le processus de révision, nous avons conduit un important sondage en ligne auprès des entreprises membres sur les ébauches des profils d'activités. Les résultats ainsi recueillis ont été intégrés dans les nouveaux plans de formation. L'avis des entreprises concernant les connaissances que doivent posséder des diplômés CFC est donc pris en compte. De cette manière, nous sommes sûrs de n'enseigner aux apprentis que les compétences effectivement exigées par la majorité des entreprises.

Certains craignent que la quatrième année d'apprentissage soit avant tout un moyen pour les entreprises de disposer d'employés à bon prix pendant une année supplémentaire. Que leur répondez-vous ?
Ces craintes ne sont pas fondées. En raison du changement d'approche, les anciens et nouveaux plans de formation ne sont pas comparables. La nécessité de prolonger la durée de l'apprentissage à quatre ans s'est imposée naturellement lors de l'établissement des profils d'activités. Au vu de l'étendue des contenus et des exigences requises, il est vite apparu qu'une formation initiale de trois ans ne suffirait plus. De même, le sondage auprès des entreprises a montré que de nombreux éléments que l'on est en droit d'attendre après un CFC ne sont pas maîtrisés par les apprentis.

De nouveaux contenus n'ont donc pas été développés juste pour remplir la quatrième année d'apprentissage ?
Pas du tout. Le nombre d'heures de cours à l'école professionnelle et aux centres CIE découle des profils d'activités et sera réparti de manière adaptée sur les quatre années. En résumé, nous nous sommes d'abord posé la question suivante : que doivent savoir faire les apprentis ? Et ensuite : que faut-il pour atteindre cet objectif ?

De nouveaux supports de cours seront probablement nécessaires.
Oui, et cela aussi représente un travail énorme. Les compétences opérationnelles sont organisées en cinq ou six groupes par métier. Chacun de ces groupes est présenté et décrit dans une brochure. C'est Mujdesir Asimi, chef de projet chez suissetec, qui se chargera des documents de formation. Nous n'allons cependant pas remplacer tous les supports de cours du jour au lendemain. Mettre en œuvre les nouvelles ordonnances sur la formation, et donc élaborer les documents nécessaires, impliquera au moins autant d'efforts que la révision. Sans compter qu'il faudra encore préparer et former les enseignants à la nouvelle approche.

Qu'en est-il des constructeurs d'installations de ventilation ?
Cette formation, dont la durée demeure de trois ans, est la plus avancée dans le processus de révision. Les autres métiers profiteront des expériences que nous faisons dans ce cadre. Selon le souhait de la branche, la for-

Dietmar Eglseder et Eva Heinimann sont responsables du processus de révision.

mation initiale sera divisée dès le départ en deux orientations dans la nouvelle ordonnance : montage et production. C'est le principal changement. Cette séparation est particulièrement intéressante pour les fabricants. Jusqu'ici la production était traitée de manière plutôt superficielle et le montage était davantage mis en avant. A présent, les deux domaines sont abordés de manière égale. En valorisant ainsi la production, nous espérons favoriser la création de places d'apprentissage supplémentaires.

« Seules les compétences exigées doivent être enseignées. »

Comment évaluez-vous le travail réalisé au sein des groupes de révision ?
Les échanges sont très constructifs et pertinents. Tous les participants sont conscients de leur responsabilité et de la portée de leurs décisions par rapport aux futures formations initiales de suissetec. Il faut ainsi parfois doubler le nombre de séances initialement prévues. De plus, chaque groupe de révision a sa propre dynamique. Les thématiques ne sont pas les mêmes en ferblanterie, en sanitaire ou en ventilation. Les groupes de révision comptent dix à douze membres, principalement des entrepreneurs sensibles aux questions de formation, des enseignants d'écoles professionnelles et des instructeurs CIE.

Bénéficient-ils d'un soutien externe ?
Oui, les groupes de révision sont encadrés par Eva Heinimann, de la société b-werk bildung GmbH. C'est une grande chance. Elle dispose d'une solide expérience en pédagogie ainsi que dans les processus de révision ; elle a notamment travaillé à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP). Elle contribue à structurer les séances et les ateliers de manière méthodique. De plus, grâce à son regard externe, elle est la mieux placée pour poser des questions critiques et recentrer les discussions si nécessaire.

Les contenus des formations sont-ils sujets à controverse ?
Il est vrai que certains thèmes suscitent des débats. Par exemple, un installateur sanitaire ou en chauffage doit-il encore vraiment savoir souder et braser ? Et si oui, à quel point et quelle technique doit être enseignée ? Il est clair que la tradition du métier entre ici en jeu. Il n'est pas facile de mettre de côté des techniques de travail, même si elles ne sont plus utilisées sur les chantiers aujourd'hui. Ce type de questions engendre de vives discussions, et c'est une bonne chose.

Comment sont abordées les nouvelles technologies ?
Dans ce domaine, nous n'hésitons pas à consulter des sources externes avant de décider si un thème doit figurer ou non dans le plan de formation. Par exemple, à propos des centrales de cogénération : s'agit-il d'une technologie d'avenir qui va se développer à tel point qu'elle devrait être intégrée dans le plan de formation des installateurs en chauffage ? Pour trancher, nous nous faisons une opinion en nous basant sur l'avis d'experts et sur la situation politique (loi sur l'énergie).

Pour finir, un mot sur les formations AFP ?
Dès que la révision des apprentissages CFC sera terminée, nous adapterons les formations AFP. Nous clarifions actuellement si les attestations fédérales devraient être séparées davantage par orientation à l'avenir. Car le passage aux compétences opérationnelles aura aussi des répercussions sur les formations AFP.

Et qu'avez-vous finalement décidé à propos des centrales de cogénération ?
Vous le saurez bientôt… ‹

Révision des formations initiales

Premiers servis : les constructeurs d'installations de ventilation CFC

Le nouveau plan de la formation de constructeur d'installations de ventilation CFC entrera en vigueur le 1er janvier 2019. Pour les entreprises formatrices et les formateurs, les points suivants sont importants :

- **Il n'y a pas de changement fondamental pour les constructeurs d'installations de ventilation CFC.**
- **La grande différence est que les domaines montage et atelier deviendront à l'avenir deux orientations : montage et production. Ces deux orientations seront abordées de manière plus spécifique et égale.**
- **Ce n'est que durant la première semaine de cours CIE que le contenu sera identique pour les orientations montage et production. Tous les autres cours CIE seront distincts et se concentreront sur une seule des deux orientations.**
- **Une approche similaire est envisagée pour les écoles professionnelles. Si possible, les classes seront séparées par orientation.**
- **Les jeunes intéressés devraient être informés de la possibilité de choisir entre les deux orientations dès le stage de préapprentissage.**
- **A l'avenir, les entreprises formatrices définiront déjà dans le contrat d'apprentissage dans quelle orientation elles forment l'apprenti.**

INFO
Pour plus d'informations sur la consultation : www.sbfi.admin.ch/anhoerung

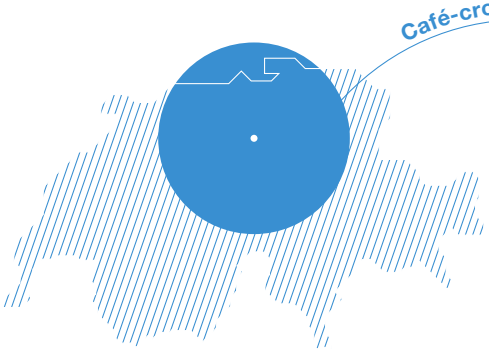

Kämpfer AG

Othmarsingen AG

Photos: Patrick Lüthy

L'excellence appelle l'excellence

Dans le cadre du prix argovien de l'entreprise 2017, Kämpfer AG, membre suissetec, a obtenu la deuxième place dans la catégorie des entreprises actives dans l'industrie et la production comptant jusqu'à 250 collaborateurs. Une bonne raison de nous rendre sur son site à Othmarsingen.

Marcel Baud

Nous sommes accueillis par Kevin Eicher, membre de la direction. Il est ravi de cette récompense, qui marque un jalon de plus dans les 65 ans d'histoire de l'entreprise : « Nous n'aurions jamais pensé obtenir un tel résultat ! » Dans la salle de pause joliment aménagée de Kämpfer AG, des Rubik's Cubes trônent sur la table. Au sein de l'entreprise, ils symbolisent le processus qui permet de démêler et de structurer les problématiques en matière de technique du bâtiment. Comme pour la résolution du cube, c'est la visualisation en relief qui est la clé. Kämpfer AG mise depuis longtemps sur la planification 3D. Ce n'est pas un hasard si elle compte parmi sa clientèle l'Institut Paul Scherrer et la société Hero AG.

L'importance des apprentis

Le concours auquel a participé Kämpfer AG évalue notamment le succès économique, la stabilité, la qualité du service à la clientèle, la culture d'entreprise et la politique RH. Une fois le dossier de candidature accepté, une délégation est venue sur place examiner l'entreprise. Le jury a apparemment été convaincu par sa visite dans les locaux modernes de Kämpfer AG, car l'invitation à la remise des prix ne s'est pas fait attendre. « A ce moment, il était clair que nous avions obtenu un bon classement. La deuxième place représente une belle réussite. Nous en sommes très fiers », commente Kevin Eicher.

« Nous partons du principe que nous formons continuellement nos apprentis dès lors que nous sommes en contact avec eux. »

Marco Leber

Dans son évaluation, le jury a explicitement souligné le grand engagement de Kämpfer AG en faveur de la relève. Parmi les 50 collaborateurs que compte l'entreprise, un sur cinq est un apprenti. Elle constitue ainsi la plus importante entreprise formatrice du canton d'Argovie dans le domaine de la ventilation. Elle forme des projeteurs en technique du bâtiment, des constructeurs d'installations de ventilation et des aides en technique du bâtiment. L'entreprise accueille également un apprenti employé de commerce.

Propriétaire depuis 2002 de Kämpfer AG, Marco Leber va droit au but : « Chez nous, les apprentis occupent une place prépondérante. » Comme tant d'autres, son entreprise a décidé de pallier le manque de professionnels en formant elle-même de futurs techniciens du bâtiment compétents. La plupart des apprentis continuent d'ailleurs à travailler chez Kämpfer AG une fois leur diplôme en poche. En effet, la croissance de l'entreprise crée chaque année de nouvelles places.

« Nous partons du principe que nous formons continuellement nos apprentis dès lors que nous sommes en contact avec eux. » Et de l'expérience de Marco Leber, l'engagement et la passion sont toujours payants : « L'excellence appelle l'excellence. »

Une formation de qualité

En 2014, l'un de leurs apprentis, Kevin Bucheli, a remporté le titre de champion suisse dans la catégorie des projeteurs en technique du bâtiment ventilation. En tant que topentreprise formatrice, Kämpfer AG reçoit souvent davantage de candidatures qu'elle ne dispose de places d'apprentissage à pourvoir.

« Nous étudions chaque dossier avec attention », explique Kevin Eicher. « La motivation du jeune et le soutien de ses parents sont décisifs. » Kämpfer AG donne beaucoup à ses apprentis, mais en exige autant. Par exemple, les formateurs vérifient chaque semaine les dossiers de formation. Ils ne regardent pas seulement si l'apprenti le complète, mais contrôlent aussi l'exactitude des informations. De cette manière, l'enseignement porte rapidement ses fruits : « Chez nous, il n'est pas inhabituel que des futurs projeteurs assistent seuls aux séances de chantier dès leur 3e année. » On peut aisément imaginer leur fierté et comprendre qu'ils en parlent à l'école professionnelle et en famille.

Pour l'entreprise, la qualité de la formation est un argument de vente. Le titre de champion suisse de Kevin Bucheli et la certification topentreprise formatrice font ainsi partie intégrante de sa carte de visite. « Ce genre de bonus nous permettent de nous démarquer de la concurrence », commente Kevin Eicher. Il se plaît à raconter aux maîtres de l'ouvrage qu'ils pourraient être encadrés par un ancien champion suisse. Car Kevin Bucheli est aujourd'hui chef de projet. Il a passé sa maturité professionnelle et commencera prochainement des études en CVCS.

Sur le compte du chef

Il est maintenant neuf heures et les employés de Kämpfer AG rejoignent la salle de pause.

Marco Leber se charge personnellement de la collation de ses collaborateurs aussi souvent que possible.

Parmi eux, de nombreux visages féminins. « C'est une chance d'avoir autant de futures techniciennes du bâtiment dans nos rangs ! », se réjouit Kevin Eicher. « Dans une équipe mixte, les femmes ont une influence apaisante sur les hommes, notamment dans les situations de stress. On se parle tout de suite sur un autre ton en présence de collègues féminines. »

Ici, la pause a une grande importance. Pour bien travailler, il faut aussi savoir se vider la tête. Cela dit, on ne discute pas que de choses privées. Lorsque deux ingénieurs CVCS et quatre projeteurs en technique du bâtiment sont rassemblés autour d'un café, il arrive également que l'on aborde les projets en cours. De nombreuses questions ont ainsi déjà été résolues pendant la pause.

D'ailleurs, une sympathique tradition a cours chez Kämpfer AG. Le chef ne se contente pas de payer la collation du matin, il s'en occupe personnellement. Dès qu'il le peut, Marco Leber fait le tour de ses employés pour prendre leurs commandes avant de se rendre dans le magasin d'à côté pour acheter croissants, sandwiches et fruits.

Une autre manière de montrer son estime envers ses collaborateurs ! ‹

Sécurité au travail et protection de la santé

Dès 2018, la branche de la technique et de l'enveloppe du bâtiment disposera de sa propre solution pour la sécurité au travail et la protection de la santé, développée par suissetec, unia et syna. Elaborés par des techniciens du bâtiment pour des techniciens du bâtiment, les cours proposés ont une très forte orientation pratique.

Annina Keller

Tout employeur doit se préoccuper de la sécurité au travail et de la protection de la santé de ses collaborateurs. Il lui incombe en effet de mettre en œuvre des mesures appropriées pour garantir un cadre de travail sûr. Dans ce contexte, la priorité est de prévenir accidents et maladies.
La nouvelle solution est ciblée sur les besoins de la branche. Elle prend en compte les particularités et la pratique des métiers de la technique et de l'enveloppe du bâtiment, en se concentrant sur les aspects suivants :

- Sécurité systémique (organisation de la sécurité, identification des menaces, attestation de formation, mesures, ...)
- Outils pratiques (règles vitales, check-lists, modèles, formulaires)
- Offre de formation : cours destinés aux préposés à la sécurité et responsables, cours sur des thématiques spécifiques (amiante, chute, ...), cours avancés (cas pratiques, échange d'expériences, ...)
- Personne de contact auprès de suissetec pour la sécurité au travail

Quelles sont les prestations proposées ?

La nouvelle solution se base sur un manuel axé sur la pratique, comprenant un catalogue de mesures et des check-lists. Lors des cours, il sera présenté et illustré au moyen d'exemples propres à la technique du bâtiment, puis distribué à tous les participants.
Un cours de deux jours est destiné aux futurs préposés à la sécurité. L'enseignement théorique et pratique des notions de base en matière de sécurité au travail et de protection de la santé les préparent au mieux à leur activité en entreprise.

« Il est temps que l'on accorde à la sécurité au travail l'importance qu'elle mérite. »

Adrian Keller, Karl Waechter AG, Zurich

Un cours de remise à niveau d'un jour permet aux collaborateurs qui officient déjà en tant que préposés à la sécurité de rafraîchir leurs connaissances et de découvrir les nouveaux outils proposés.
Les deux cours peuvent être conclus par un travail pratique. Tous les participants reçoivent un certificat reconnu par la Suva attestant leurs compétences en matière de sécurité au travail et de protection de la santé. Celui-ci peut notamment être très utile dans le cadre d'appels d'offres.

Qui peut profiter de la nouvelle solution ?

Toute entreprise active dans la branche de la technique du bâtiment (sanitaire, chauffage, ferblanterie, ventilation, planification)

Comment s'affilier ?

Voici la procédure :

1. Remplir le formulaire d'inscription disponible à l'adresse suissetec.ch/arbeitssicherheit
2. Participer à un cours de base ou de remise à niveau (présentation du manuel)
3. Utiliser le catalogue de mesures et les check-lists au sein de l'entreprise

Les cours suivants sont prévus :

	Lostorf SO	Zurich ZH	Colombier NE	Gordola/Manno TI
	Date (délai d'inscription)			
Cours de base pour futurs préposés à la sécurité	**13 et 14.02.18** (12.01.18) **27 et 28.03.18** (02.03.18)	**26 et 27.02.18** (30.01.18) **07 et 08.05.18** (11.04.18)	**19 et 20.02.18** (19.01.18) **26 et 27.03.18** (02.03.18)	**En planification**
Cours de remise à niveau pour préposés à la sécurité	**30.01.18** (12.01.18) **01.03.18** (02.02.18)	**21.02.18** (26.01.18) **15.03.18** (16.02.18)	**24.04.18** (29.03.18) **29.05.18** (04.05.18)	**En planification**
Cours sur la sécurité au travail et la protection de la santé pour responsables	**07.03.18** (09.02.18) **20.09.18** (24.08.18)	**21.06.18** (25.05.18) **11.12.18** (16.11.18)	**28.08.18** (27.07.18) **11.09.18** (17.08.18)	**En planification**

Photo : Patrick Stoll

Une belle récompense

Un bracelet de cuir noir ou brun ? Iren Sprecher, maître ferblantière, est face à un choix difficile. Après tout, ce n'est pas tous les jours que l'on se voit offrir une montre IWC. Ce cadeau unique vient récompenser les candidats réussissant l'examen professionnel supérieur avec la meilleure note dans leur domaine.

Marcel Baud

Chaque année, certains diplômés se distinguent par leurs excellents résultats à la maîtrise. La session 2017 compte ainsi une femme et six hommes qui ont obtenu une note globale entre 5 et 5,6. Comme leurs prédécesseurs, ils ont été récompensés par une montre IWC, qu'ils ont pu aller choisir à Schaffhouse en mai, avant la cérémonie de remise des diplômes. Comme décidé lors de l'assemblée des délégués d'automne 2016, ces prix sont financés par les provisions issues des anciens fonds Siegerist et Heusser.

Chacun son choix

C'est en deux groupes que les futurs propriétaires des montres IWC sont conseillés auprès de la boutique Clémençon + Rieser, à Schaffhouse. Tandis que le premier est laissé aux bons soins de Marcel Clémençon, le second a droit à une visite guidée de la ville par l'un de ses habitants, et pas des moindres : Hans-Peter Kaufmann, directeur de suissetec.

Une fois les quatre premiers chanceux entrés dans la boutique, Marcel Clémençon referme aussitôt la porte derrière eux. Il ne faut pas oublier que les montres qu'il va leur présenter totalisent des dizaines de milliers de francs.

« Mon chef m'a fait promettre de lui donner cette montre si je réussissais mon examen… », plaisante Kevin Schürch. Lors de l'essayage, le projeteur sanitaire s'inquiète de la finesse de ses poignets. Des craintes infondées, car il finira lui aussi par trouver le modèle idéal.

On remarque que les jeunes professionnels se sont renseignés au préalable sur les modèles qui entraient en ligne de compte. Il ne faut pas oublier que suissetec dispose d'un budget de 7000 francs par montre. Les éventuels frais en sus seront donc à leur charge. Et cela peut aller très vite : chez IWC, une trotteuse supplémentaire pour mesurer le temps intermédiaire équivaut facilement à 5000 francs.

Noé Baumann raconte qu'il avance toujours sa montre de 25 minutes. « Comme ça, je suis sûr de n'être jamais en retard », explique-t-il en riant. Le visage de Marcel Clémençon trahit sa crainte que le maître sanitaire fasse de même avec sa future acquisition. Ce dernier a déjà pris une photo du modèle sélectionné. « Ma mère voulait tout de suite voir laquelle je choisirais. »

Une bonne surprise

De manière générale, les candidats à l'examen final ne sont pas vraiment conscients qu'un prix récompensera les meilleurs d'entre eux. La surprise n'en est donc que plus belle. « La maîtrise constitue pour moi un aboutissement. L'effort en valait vraiment la peine », commente Noé Baumann. Un tel succès mérite bien d'être couronné par un cadeau unique. Une chose est sûre : aucun d'eux ne portera jamais une telle montre sur un chantier. Mais, tout aussi sûrement, elle leur rappellera toute leur vie ce moment clé de leur carrière. ‹

INFO

Les noms des meilleurs diplômés figurent à la page 5.

Cours et publications

Formation

suissetec
Centre de formation Colombier
T 032 843 49 52, F 032 843 49 55
carole.rocchetti@suissetec.ch
www.suissetec.ch

En saisissant les adresses Internet indiquées ci-après, vous accédez directement à des informations complémentaires sur les formations continues (dates, formulaires d'inscription, etc.).

suissetec – formations continues

Contremaître avec brevet fédéral
Chaque année dès janvier
Sanitaire : suissetec.ch/f04
Chauffage : suissetec.ch/f07
Ferblanterie : suissetec.ch/f09
Chaque année dès septembre
Ventilation : suissetec.ch/f11

Conseiller/ère énergétique des bâtiments avec brevet fédéral
suissetec.ch/f02

Maître avec diplôme fédéral
Tous les 2 ans
Sanitaire : suissetec.ch/f05
Chauffage : suissetec.ch/f08
Ferblanterie : suissetec.ch/f10

Projeteur/euse sanitaire avec diplôme fédéral : suissetec.ch/f06

Cours de perfectionnement selon planification

Installateur agréé eau SSIGE
suissetec.ch/c1
Cours sur les gaz de pétrole liquéfiés
suissetec.ch/c2
Recouvrements métalliques de toiture
suissetec.ch/c01

Séminaires Persona

Avec attestation suissetec
suissetec.ch/k02

D'autres offres sur www.suissetec.ch

Technique

Publications des domaines spécialisés

suissetec.ch/shop

Ferblanterie | enveloppe du bâtiment

Notice technique
/ Garde-corps sur toits plats
Téléchargement sur :
suissetec.ch/notices-techniques

Chauffage

Notice technique
/ Qualité de l'eau de remplissage et d'appoint dans les installations de chauffage et de refroidissement
Téléchargement sur :
suissetec.ch/notices-techniques

Ventilation | climatisation | froid

Notice technique
/ Installations de ventilation : interfaces avec les autres métiers (y compris feuilles de travail)
Téléchargement sur :
suissetec.ch/notices-techniques

Sanitaire | eau | gaz

Application Web « Calcul de prix par éléments sanitaires »
(N° art. APP214001)
Application Web « Projet conduites souterraines eau / gaz »
(N° art. APP214002)

Notices techniques
/ Planification et exécution de raccordements de cuisine dans les bâtiments d'habitation
/ Appareils sanitaires : l'intérêt d'indiquer les prestations
Téléchargement sur :
suissetec.ch/notices-techniques

Pour toutes les branches

Notices techniques
/ Principaux labels et standards de construction sur le marché suisse
/ Mensuration des systèmes de conduites avec GPS
Téléchargement sur :
suissetec.ch/notices-techniques

NOUS, LES
TECHNICIENS DU BÂTIMENT.

TOPAPPRENTISSAGES.CH